LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE

sfodfinfos

Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale



L'ÉDITORIAL Olivier SOREL

Le 101° SFODF Infos s'est refait une beauté et j'espère que vous en apprécierez la nouvelle maquette. Merci à Karine Sifany pour son efficacité, dans la bonne humeur et la gentillesse.

En cette rentrée de septembre, je remercie nos membres qui, par leur engagement et leur présence aux différents congrès et formations continues, font de la SFODF une société jeune, vivante et dynamique. Je remercie aussi le Conseil d'administration et nos conseillers qui orientent l'évolution par des décisions empreintes de sagesse et d'ambition. Je remercie Alexandra Schaller qui accomplit un travail remarquable, au service de notre société.

La vocation première de la SFODF est de promouvoir l'excellence de l'orthodontie par des apports scientifiques qui nourrissent la formation tout au long de la vie professionnelle. Nous ne ménageons pas nos efforts en ce sens: le programme de ces prochains mois en témoigne.

Deux séances de formation auront lieu dans nos locaux du 15, rue du Louvre à Paris :

- Le jeudi 11 octobre, Pierre Canal et Laurent Delsol: « Présentation de cas pour la titularisation: moulages, photos, analyses céphalométriques, superpositions structurales » (retrouvez leur interview dans ce numéro en page 2).
- Le jeudi 25 octobre, Alain Dinot : « L'exercice de l'ODF... une question d'organisation ».

En novembre, avec les 11 sociétés de la FFO, la SFODF participera activement aux JO qui ont pour thème cette année « Les États généraux de l'enfant: autour de l'interception et de la prise en charge pluridisciplinaire ». Toujours en novembre, la SFODF participera à l'ADF.

En décembre, une journée multidisciplinaire SFODF/SFPIO sera organisée avec un programme consacré au patient ayant subi une parodontite.

En février, se tiendra le premier Congrès International Virtuel en Orthodontie: IVOC/SFODF, avec pour thème: « Les ancrages squelettiques en Orthodontie ». Treize conférenciers internationaux sont annoncés.

En mars, nous retrouverons la Journée de prestige 2019 avec, cette année, Chris Chang.

En juin, la SFODF tiendra son congrès annuel à Nice, à la suite du congrès de l'EOS 2019, les 21 et 22 juin.

Bien sûr, au premier semestre 2019, nous organiserons des séances de formation continue et vous recevrez « L'Orthodontie Française », périodique orthodontique important dans notre offre de formation, témoin depuis 1921 du travail accompli par la SFODF au service de l'orthodontie et qui a assurément compté quand notre Société a été déclarée Association reconnue d'Utilité Publique.

Face aux publicités pour des formations en alternance « au métier de l'orthodontie », je pense qu'il est nécessaire d'apporter quelques précisions.

Si la spécialité d'Orthodontiste vous intéresse, et que vous êtes en cours d'études, formez-vous par le biais de l'Internat Qualifiant, formation rémunérée et dispensée par l'Université et les CHU, à raison de huit demi-journées hebdomadaires: exercice au fauteuil, prise en charge de patients (100 à 150) encadrée par des enseignants avec des staffs d'étude de cas (sur trois ans, vous participerez à plus de 1300 diagnostics et autant de réévaluations), séminaires inter-universitaires de formation, séminaire national, deux à trois congrès nationaux et internationaux par an... Le nombre de places est limité, voire trop limité.

L'Internat Qualifiant exigera de vous beaucoup de travail à temps plein sur six semestres, et non pas quelques week-ends. Vous serez formé à l'excellence et vous débuterez votre carrière d'Orthodontiste avec une réelle qualification.

Sinon le chemin sera long, coûteux et ingrat, un cauchemar parfois. Pour les plus courageux et talentueux, il peut encore aujourd'hui vous conduire à la Qualification mais, pour cela, il vous faudra avoir le bagage universitaire requis dans la spécialité, une formation continue fournie (comme la loi l'impose) et un exercice professionnel riche de nombreuses années d'expérience acquise.

Aucune formation privée ne vous permettra à elle seule de prétendre à la Qualification, ni sur le papier ni dans la pratique. Alors, si vous êtes dans cette situation, vous avez encore la possibilité de concourir à l'Internat Européen ou de chercher une formation du type Internat soit en Europe soit aux États-Unis ou au Canada. C'est long et coûteux, mais c'est le prix à payer et les efforts à fournir pour être correctement formé.

La SFODF sera à vos côtés pour vous accompagner dans votre vie professionnelle en proposant une offre de formation riche et renouvelée.

Nous ne sommes pas membres de la SFODF pour une formation de base, mais pour une formation continue d'excellence où ceux qui pratiquent l'orthodontie peuvent se nourrir des évolutions de nos pratiques et de nos analyses.

Olivier SOREL

Président du Conseil d'administration de la SFODF

Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale

SOMMAIRE



ENTRETIEN avec...
Pierre CANAL & Laurent DELSOL

→ page 2



PROGRAMME
FORMATION CONTINUE 2018

→ page 4



91° RÉUNION SCIENTIFIQUE NICE 2019

page 5



JOURNÉE SFODF/SFPIO 2018

→ page 6



CONGRÈS VIRTUEL IVOC 2019

→ page 7



LES CONFÉRENCES DE PRESTIGE Chris CHANG

→ page 8



ENTRETIEN avec...
Chris CHANG

page 9



PRIX INSERM DE LA SFODF

→ page 10



ADF 2018

→ page 11



AGENDA

→ page 12



Pierre CANAL et Laurent DELSOL par Sarah Chauty

Pierre Canal, le jeudi 11 octobre 2018, Laurent Delsol et vous-même organisez pour la SFODF une journée de formation continue intitulée « Présentation de cas pour la titularisation: moulages, photos, analyses céphalométriques, superpositions structurales ». Nous aimerions que vous nous donniez, au cours de cet entretien, plus d'informations quant à l'importance d'une telle démarche.

Sarah Chauty: Quels sont les critères pour être titulaire de la SFODF?

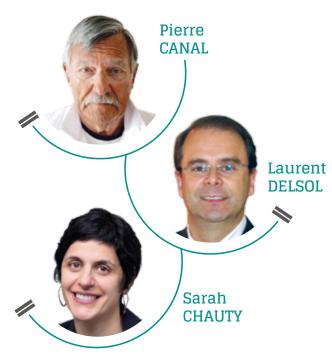
Pierre Canal & Laurent Delsol: Une modification récente du Règlement Intérieur porte à trois le nombre de travaux reconnus validants pour accéder à la titularisation. Parmi ces travaux, la présentation de cinq cas traités personnellement est vivement recommandée. Pour preuve, si le candidat à la titularisation choisit cette option, sa présentation validée équivaudra à deux travaux sur les trois exigés pour être titulaire. C'est dire l'importance que le Conseil d'administration de la SFODF attache et reconnaît maintenant aux aspects diagnostiques, cliniques et thérapeutiques de notre spécialité. Ainsi, par exemple, un interne qui aura présenté son Mémoire comme premier travail validant, puis présenté et obtenu la validation de cinq cas traités, pourra se prévaloir de la titularisation et postuler pour obtenir ce titre

SC: Quelle est la différence entre un titulaire et un adhérent de la SFODF?

PC & LD: Les membres titulaires peuvent, s'ils le souhaitent et contrairement aux membres adhérents, participer activement à la vie de la SFODF.

Ils peuvent ainsi, selon différentes conditions, devenir:

- Membre du Conseil d'administration ou du Bureau de la SFODF.
- Président(e) d'une réunion scientifique de la SFODF,
- Secrétaire chargé du Comité de lecture et du Comité de rédaction de l'Orthodontie Française,
- Membre de la Commission de terminologie.
- Membre de la Commission de formation continue,
- Responsable ou membre de la Commission des Tables de démonstration, des communications affichées et de l'audiovisuel,
- Responsable d'une commission à fonctionnement périodique, comme le Comité scientifique ou encore la Commission des relations internationales.



Ces conseils, comités ou commissions sont des organes importants et actifs de la SFODF qui permettent de faire avancer notre spécialité en proposant des outils efficaces, des formations ou bien encore des articles pour tous les acteurs de notre discipline.

Nous sommes actuellement en pourparlers avec le Conseil de l'ordre de chirurgiens-dentistes afin d'avoir le droit d'exciper sur ses ordonnances « membre titulaire de la SFODF », comme nos confrères médecins peuvent le faire pour la société savante référente dans leur spécialité.

SC: Pourquoi est-il important de présenter des cas?

PC & LD: Le plus important dans la présentation de cas est la nécessité d'iconographier l'ensemble de ses patients en vue de la présentation de certains cas. En effet, c'est grâce aux examens complémentaires et notamment aux photographies et aux radiographies que l'on peut se rendre compte des effets réels de notre thérapeutique avec, en particulier, les superpositions. Qui plus est, la validation est une reconnaissance de la qualité et du sérieux du praticien.

James Vaden, ancien président de l'American Board of Orthodontics, a énuméré les raisons de se présenter à l'examen du Board (Vaden, 2000):

- l'amélioration personnelle en tant que clinicien,
- une confiance en soi accrue,
- une expérience très enrichissante,
- des niveaux de pratique professionnelle améliorés,
- l'établissement de normes et de critères de qualité pour la profession.

12,5 %

sont actuellement titulaires, c'est un privilège et une reconnaissance de leurs pairs

SC: Quels sont les documents demandés pour présenter un cas ?

PC & LD: En premier lieu, le dossier clinique est demandé avec l'examen exo- et endo-buccal, l'examen fonctionnel et l'exploration des articulations temporomandibulaires. Ensuite, les examens photographiques et radiologiques, de même que les moulages d'occlusion en plâtre ou des impressions de moulages numériques avec une définition minimale de 120 μ, sont nécessaires également.

Les différentes étapes d'un traitement doivent être traitées séparément, suivant un code de couleur bien précis: le début du traitement sera indiqué en noir, la fin du traitement en rouge et la fin de la contention en vert, enregistrée au moins un an après la fin du traitement. Pour les documents intermédiaires, dans un cas de traitement précoce ou dans un cas chirurgical, le code de couleur est le bleu.

SC: Les moulages et la céphalométrie sont-ils encore d'actualité en 2018?

PC & LD: Oui, ils sont encore d'actualité, mais pas suffisants; ils permettent de déterminer un diagnostic afin d'établir un plan de traitement, mais doivent s'accompagner d'un bilan complet, fonctionnel, parodontal et esthétique en début et en fin de traitement, et en post-contention.

SC: Comment choisir un cas à présenter?

PC & LD: Il faut tout d'abord qu'il fasse partie de la liste des « types de cas à présenter », répondant aux diverses dysmorphies retrouvées en orthodontie, et qu'il soit un cas non atypique et présentant les critères reconnus de fin de traitement.

SC: Qu'est, pour vous, un beau cas?

PC & LD: C'est un cas traité répondant aux critères actuels de fin de traitement aux niveaux fonctionnel, squelettique, alvéolodentaire, esthétique et parodontal.

SC: Le cas choisi peut-il avoir été présenté à une autre commission?

PC & LD: Non mais, en revanche, quatre cas présentés et acceptés pour la titularisation au sein d'une société faisant partie de la Fédération Française d'Orthodontie peuvent être présentés pour l'obtention du Board Français.

SC: Quelles sont les erreurs que vous constatez lors de la présentation des cas ?

PC & LD: La plus fréquente est souvent une erreur lors de la réalisation des superpositions (structurales) et des erreurs liées à la qualité insuffisante de certains documents.



Cette formation ne s'adresse pas qu'aux juniors.

Elle s'adresse à tout praticien qui souhaite optimiser la qualité de ses traitements.



SC: Comment expliquez-vous qu'il existe différents boards?

PC & LD: Dans le monde, il existe 14 boards nationaux et le board européen, dont l'objectif principal est d'harmoniser les normes de traitement et de mettre en valeur les qualités des traitements orthodontiques.

SC: Qui jugera la présentation des cas?

PC & LD: La commission des tables de démonstration, des communications affichées et de l'audiovisuel de la SFODF est habilitée à juger de la validité des présentations pour la titularisation. Elle est présidée par le Secrétaire général de l'association ou par le Secrétaire général adjoint.

Elle comprend:

- le Secrétaire général ou son adjoint,
- un représentant du Président des sessions scientifiques,
- cinq membres du Conseil d'administration choisis par le conseil.
- cinq membres titulaires élus annuellement par l'Assemblée générale et acceptant cette fonction, deux mois avant l'Assemblée générale,
- deux chirurgiens, ayant voix consultative, désignés annuellement par l'Assemblée générale.

Sur demande écrite du candidat à la titularisation, il peut être adjoint à la commission un membre titulaire choisi par le candidat. Ce membre a une voix consultative et se porte garant du caractère personnel du travail présenté.

SC: Sur le plan pratique, comment pensez-vous organiser cette journée de formation?

PC & LD: Afin d'aider les membres qui le souhaitent, nous avons décidé d'organiser cette journée de formation continue du 11 octobre prochain, dont le détail est présenté en page 4.

Formation continue



PRIGRAMME 2018 Formation continue



Jeudi 11 octobre 2018

Présentation de cas pour la titularisation : moulages, photos, analyses céphalométriques, superpositions structurales



Pierre CANAL

Professeur émérite des Universités / Membre du jury du bureau de liaison des Sociétés Françaises d'Orthodontie / Titulaire de la Société Bioprogressive Ricketts / Membre d'Honneur et Conseiller de la SFO-DF / Titulaire du Collège Européen d'Orthodontie / Titulaire de l'Angle



Laurent DELSOL

Spécialiste Qualifié en Orthopédie Dento-Faciale / Exercice libéral à Montpellier / Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier / D.U. d'Orthodontie Linguale Paris V / Titulaire de L'European Board of Orthodontists / Titulaire du Board Français d'orthodontie

Objectifs

• Coaching à la présentation de cas, en montrant l'intérêt de celui-ci !!!

l Résumé

La présentation de cas a au moins deux intérêts : démontrer la qualité du travail du candidat et son aptitude clinique. Cette reconnaissance par tous permettra également de faciliter les transferts de patients. Pour cela, il est nécessaire de suivre des règles précises, mettant en relief le travail du praticien.

L'intérêt principal de ces présentations de cas est certainement, au travers notamment des moulages, de l'analyse céphalométrique et des superpositions structurales, d'étudier, mais aussi de comprendre ce qui s'est réellement passé et, par la même, d'améliorer les traitements à venir. Présenter des cas est un exercice long et relativement compliqué, mais il est indispensable si l'on souhaite une certaine reconnaissance de ses pairs et également améliorer la qualité de ses thérapeutiques.



- Sélection des cas cliniques
- Présentation globale des cas
- Moulages
- Diagnostic clinique

11h00-12h30

- Photos
- Analyse céphalométrique
- Etablissement du diagnostic

14h00-16h30

- Etablissement du plan de traitement
- Superpositions structurales
- Contention
- Analyse des résultats



Informations et inscriptions sur sfodf-formationcontinue.org

Tarif spécial internes

Tarifs (pauses incluses)

Règlement à établir à l'ordre de la SFODF

| Membres | .290 | euros |
|---|-------|-------|
| Non membres | 350 | euros |
| Assistantes (accompagnant le praticien). | 150 | euros |
| • Jeune diplômé membre de la SFODF | 150 | euros |
| Étudiants internes en DES d'ODF | | |
| Membres | 50 | euros |
| Non membres | . 150 | euros |
| • Formation prise en charge par le FIF Pl | | |

Horaires

 De 9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00. Pauses prises sur place et repas libre.

Lieu de formation



15, rue du Louvre, Bat 2 - RdC 75001 Paris

Renseignements



Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale (SFODF)

15, rue du Louvre - Bât. 2, RdC - 75001 PARIS Tél.: 01 43 80 72 26

sfodf@sfodf.org - www.sfodf.org

N° d'organisme de formation : 01 75 261 43 75 N° d'accréditation CNFCO : 0675 30 11 - 91/53

SFODF 2019 21-22 JUIN 2019

91^{ème} réunion scientifique de la sfodf

Nice, Acropolis

LA 4^{ème} DIMENSION

LE FACTEUR TEMPS EN ORTHODONTIE

Des conférenciers internationaux dont :

- Carole CHARAVET
- Daniel Ianni FILHO
- Michel LE GALL
- Elizabeth MENZEL
- Ravindra NANDA
- Kenji OJIMA
- Evane PAILLER
- Marco ROSA
- ■ Nathalie RUMIZ
- Thomas SCHOUMAN
- Giuseppe SCUZZO
- Junji SUGAWARA



Journée multidisciplinaire SFODF/SFPIO 2018

Le travail bidisciplinaire entre la parodontologie et l'orthodontie n'a qu'un seul but: la bonne santé de la sphère orale de nos patients.

Cette bonne santé n'est pas toujours une évidence. La vie et les bactéries se chargent d'atteindre plus ou moins profondément les structures parodontales : la ou les parodontites entraînent des pertes irréversibles des structures superficielles gingivales qui provoquent des déséquilibres particulièrement inesthétiques, et des structures alvéolaires qui peuvent mettre en péril la pérennité des dents et qui provoquent des mouvements dentaires affectant autant l'équilibre occlusal que celui du sourire.

L'orthodontie ne peut rien tant que la parodontite est active. Ne pas la diagnostiquer et mettre en place des forces orthodontiques entraînerait une aggravation iatrogène des lésions générées par une parodontite active.

L'orthodontiste doit impérativement faire un examen parodontal de dépistage avant d'entreprendre son action thérapeutique. Si cet examen met en évidence une simple gingivite comme une parodontite active, il doit adresser le patient au dentiste généraliste qui lui a adressé le patient. Si le patient est venu de lui-même, il peut être adressé directement à un spécialiste de parodontologie.

L'orthodontie est particulièrement indiquée afin de corriger les déplacements secondaires liés à l'affaiblissement parodontal.

Olivier SOREL



L'ORTHODONTIE, UNE ALLIEE DU TRAITEMENT PARODONTAL

15 DÉCEMBRE 2018/LE WESTIN PARIS

Le programme scientifique



www.journee-sfodf-sfpio.sfpio.com

09.00 → INTRODUCTION

David NISAND (Paris) - Président SFPIO Olivier SOREL (Rennes) - Président SFODF

09.10 → Isabelle FONTANILLE (Paris)

Les besoins en orthodontie du patient parodontal

09.50 → Michel LE GALL (Aubagne)

Traitement orthodontique correcteur des migrations secondaires

10.30 → PAUSE-CAFÉ

11.10 → Corinne LALLAM (Boulogne-Billancourt)

La planification du traitement chez le patient parodontal candidat à l'orthodontie - point de vue du parodontiste

11.50 → Pierre CANAL (Montpellier)

L'importance du contexte parodontal et la spécificité du traitement d'ODF du patient adolescent ou jeune adulte

12.30 → COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14.00 → Jean-Marc GLISE (Toulon)

Optimisation de la régénération parodontale par l'orthodontie

14.40 → Olivier SOREL (Rennes)

Gestion orthodontique de la distance point de contact - crête osseuse : vers un rapprochement du haut vers le bas ou du bas vers le haut

15.20 → Parole aux membres

Cas cliniques en discussion avec une table ronde multidisciplinaire

16.30 → CONCLUSION

Proposition de fiches séquentielles thérapeutiques communes SFPIO/SFODF

17.00 → VERRE DE L'AMITIÉ



Restez devant votre ordinateur, créez votre avatar et assistez au premier



INTERNATIONAL VIRTUAL ORTHODONTIC CONFERENCE

CONGRÈS VIRTUEL

le 7 Février, **2019**

LES ANCRAGES SQUELETTIQUES EN ORTHODONTIE

PAR DES AVATARS
POUR DES AVATARS

Q LIEU

- RESTEZ CHEZ VOUS
- VENEZ DANS LE VIRTUEL

PRÉSIDENTS :

Stéphane Renger (France)
Olivier Sorel (France)

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Ki Beom Kim (USA) Ju Young Lee (Corée du Sud)

TECHNIQUE:

Guillaume Reys (France)

Inscriptions et création de votre avatar sur :





www.ivoc-sfodf.org
sfodf@sfodf.org



OÙ

Participez à cette réunion virtuelle novatrice depuis chez vous!



COMMENT

Créez votre avatar et rejoignez-nous.



QUOL

Des courtes conférences internationales depuis le monde entier.

PREMIER CONGRÈS VIRTUEL

LES CONFÉRENCES DE PRESTIGE DE LA



Jeudi 28 mars 2019



Optimiser vos traitements en simplifiant la thérapeutique Autour de cas pratiques

Chris Chang (Taïwan)

Tarif membre : 390 €

Tarif non membre : 490 €



Cette journée de cours est offerte à l'ensemble des étudiants de notre spécialité ainsi qu'aux enseignants P.U., M.C.U. et A.H.U. des départements d'O.D.F. des universités françaises, pour que tous tirent profit de son enseignement magistral.



Traduction simultanée

4 thèmes:

- 1 Extraction versus non-extraction: un plan de traitement raisonnable
- 2 La mécanique asymétrique
- 3 Trois applications importantes des vis extra-radiculaires
- 4 Inclusions maxillaires : traitement orthodontique et chirurgie



Comité d'organisation SFODF 15, rue du Louvre, Bat 2 - RdC 75001 Paris, France E-mail : sfodf@sfodf.org SITE INTERNET:

www.sfodf-prestige2019.org

sfodf@sfodf.org

Entretien avec...



Chris CHANG par Stéphane Renger

Chris Chang, le 28 mars 2019, vous serez le conférencier de la Journée de prestige annuelle de la SFODF. C'est un grand honneur pour nous que vous puissiez partager votre expérience avec les orthodontistes français. Avant cet événement et pour mieux vous connaître, nous allons pouvoir échanger sur divers sujets, en attendant de pouvoir lire dans les premières pages du numéro de septembre de l'Orthodontie Française l'intégralité de cet entretien.

Stéphane Renger: Tout d'abord, pourriez-vous, s'il vous plaît, nous décrire vos débuts, les premiers pas qui vous ont guidé vers votre incroyable carrière professionnelle? Continuez-vous à enseigner un peu partout dans le monde?

Chris Chang: Je suis né dans un petit village de la campagne taiwanaise, et je n'ai jamais réellement porté de chaussures avant de commencer l'école. Tout le village ne parlait qu'un dialecte local et je n'étais pas connu comme étant un bon élève! La chose la plus importante que j'ai apprise à l'école primaire était de ne pas créer de problèmes ou de les assumer! À l'école, il n'y avait pas grandchose à apprendre, aussi ai-je eu le loisir d'apprendre tout seul, par exemple à tuer et dépecer des grenouilles! C'était le début de mon auto-apprentissage, qui continue encore aujourd'hui: comment identifier et résoudre les problèmes. Je n'ai aucun souvenir d'avoir appris quelque chose à l'école primaire, mais je me souviens que j'étais le « chef du nettoyage ». Je recherchais toujours à être un leader dans ma classe, mais mon professeur insistait pour que je reste le chef du nettoyage, poste dans lequel je devais exceller! Mon éducation au collège et au lycée fut vraiment différente. J'ai poursuivi mes études au sein d'une école catholique, bondée d'étudiants tous bien plus intelligents que je ne l'étais. C'est durant ces années que ma personnalité s'est formée et développée et que je suis devenu très discipliné.

SR: Quels ont été les facteurs déclenchants qui vous ont fait choisir cette carrière en orthodontie ?

CC: Le facteur déclenchant est un peu particulier. Au départ, je ne voulais pas vraiment devenir dentiste, bien que j'ai fréquenté une école dentaire. J'avais postulé pour devenir enseignant au sein d'un département d'Anatomie mais, dès que mon professeur de prothèse l'eut découvert, il m'interdit de poursuivre dans cette voie. Il m'expliqua que j'avais un talent et un don pour l'orthodontie. Je n'avais pas de réelle envie d'apprendre l'orthodontie, au vu de la manière dont cette matière était enseignée, mais mon professeur a réussi à me convaincre. J'ai donc commencé à étudier les publications d'Angle et j'ai assisté à une conférence de Charlie Burstone sur la biomécanique, au cours de laquelle j'ai appris que la préparation était la clé du succès! Je m'étais bien préparé pour sa conférence, compris de quoi il parlait et je pouvais même répondre aux questions posées par les autres participants. Le dernier obstacle à surmonter fut d'essayer de convaincre mon père de me payer les frais d'université pour étudier l'orthodontie aux États-Unis, ce qui représentait presque la totalité des économies de ma famille ouvrière.

SR: En pratique, utilisez-vous systématiquement des mini-vis autoforantes? Hung, *et al.* ont évalué récemment que les forages initiaux réduisent le trauma associé lors de l'insertion des mini-vis dans le site osseux. Comment contrôlez-vous le torque durant l'insertion et la désinsertion?



CC: J'utilise des ancrages auto-forants dans 100 % des cas, ce qui permet d'avoir une bonne sensation de la qualité osseuse. Le trauma initial n'est pas si important, contrairement à la qualité de l'os. Il faut apprendre à suivre son instinct. Si la qualité de l'os est insuffisante, la réponse est facile: trouvez un autre site d'insertion avec une meilleure qualité osseuse!

SR: Idéalement, le design des mini-vis est tel qu'il facilite leur bon ancrage dans l'os. « Le design ne correspond pas seulement à une apparence ou un ressentiment. Le design correspond à un bon fonctionnement », disait Steve Jobs. D'après vous, quelles sont les qualités requises des ancrages squelettiques en termes de design et de matériau? Est-ce que vos mini-vis OBS ont un design particulier dans ce but (diamètre, longueur, design du fût ou du filetage, etc.). CC: Ceci est une très bonne question, je pourrais en parler pendant des heures. Mes mini-vis OBS rassemblent toutes ces qualités. Cela m'a pris cinq années pour trouver le bon design et tester mes mini-vis en fonction de mon expérience. Ils représentent ma meilleure arme en orthodontie! La plupart des mini-vis sont fabriquées par des ingénieurs, mais la mienne a été créée par un orthodontiste et testée par le même orthodontiste expérimenté, ce qui a contribué à retenir les critères déterminants parmi toutes les variabilités possibles.

MES VIDÉOS YOUTUBE ILLUSTRENT TRÈS CLAIREMENT COMMENT INSÉRER & UTILISER LES VIS:

Vidéo « Anteriors »:

https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=UokxZlqle64

Vidéo « Buccal Shelf screws »:

https://www.youtube.com/watch?v=JQUdmlJDMyc

Vidéo « Palatal screws »:

https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=JQUdmlJDMyc

SR: Utilisez-vous des ancrages temporaires pour la plupart de vos patients? Dans votre pratique quotidienne, quel est le pourcentage d'utilisation de ces ancrages pour vos jeunes patients ou pour vos patients adultes?

CC: Non. Si le cas le nécessite, je les utilise, mais seulement s'il n'existe pas d'autres alternatives moins invasives. Mon objectif est d'être le moins invasif possible. Je n'utilise pas les ancrages parce que j'en ai créé et espère en vendre davantage. Je les utilise dans 30 % des cas de mes jeunes patients et 45 % des cas de mes patients adultes.

Un grand merci, Chris Chang, pour toutes vos réponses. Rendezvous est pris le 28 mars prochain !

Soutien aux projets scientifiques prix SFODF/INSERM 2018

Un soutien financier, d'un montant de 20 000 €, alloué en 2018 par la SFODF, sera attribué sous l'égide du Comité d'Interface Inserm - Odontologie afin de favoriser la réalisation d'un ou de deux projets de recherche individuels portés par des doctorant ou post-doctorants et en lien direct avec les acteurs et/ou les thèmes scientifiques de l'Orthopédie Dento-Faciale.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier, en version électronique, doit être transmis à M^{me} NOLAIS à l'adresse mail : michele.nolais@inserm.fr (Inserm - Département de l'Évaluation et du Suivi des Programmes (DESP) - Paris), pour le 1^{er} octobre 2018, délai de rigueur et doit comporter les éléments suivants :

- Curriculum Vitae du ou de la candidat(e) une page.
- Résumé du projet une page.
- **Présentation du projet** 10 pages maximum précisant l'implication personnelle du candidat avec :
- état actuel de la question, objectifs et stratégies de recherche, références bibliographiques,
- matériel et méthodes incluant l'analyse statistique,
- encadrement, faisabilité et signature du Directeur de laboratoire,
- utilisation du financement et précisions de co-financement(s),
- budget et agenda prévisionnels de l'étude,
- avis de dépôt des demandes réglementaires (études cliniques, expérimentation animale...),
- organigramme de l'équipe d'accueil et liste de ses publications au cours des cinq dernières années,
- participants orthodontistes et caractère structurant pour le champ scientifique,
- perspectives de développement induites par le projet.





Institut national de la santé et de la recherche médicale

Les lauréats 2016 et 2017 ne peuvent pas se porter à nouveau candidats.

En bref

SÉLECTION DU/DES LAURÉAT(S)

Les étapes d'évaluation des projets et la sélection du (des) projet(s) soutenu(s) seront réalisées par les membres du Comité d'Interface. En fonction du nombre de dossiers déposés, une étape de présélection, basée sur le résumé du projet, pourra être organisée par le Comité d'Interface. La cérémonie de remise du soutien à la recherche aura lieu lors d'une journée d'étude du Comité d'Interface Inserm - Odontologie.

PUBLICATION DES TRAVAUX

Le(s) lauréat(s) du prix devra(ont) s'engager à présenter le projet l'année suivant la remise du prix, lors d'une session du Comité d'Interface organisée au sein de la SFODF. Il devra impérativement faire référence de la source de financement sur les publications correspondantes et les travaux seront publiés dans la publication statutaire de la SFODF, « l'Orthodontie Française ». Un tiré à part des articles devra être adressé au Coordonnateur du Comité d'interface.





ADF 2018: Les conférences à retenir



A5 - L'ODF passée au crible de l'évaluation scientifique : mythes et réalités.

27/11/2018 - 14h/17h. Thématique DPC.

Responsable scientifique : Marie-José Boileau

Conférenciers: Martial Ruiz, Cédric Bazert, Anais Cavaré, Etienne

Bardinet, Marie Médio

Objectifs: Faire le point sur les fondements de certaines « évidences » orthodontiques.

Résumé: Face à l'évolution des techniques et à certaines affirmations plus ou moins dogmatiques fréquentes aujourd'hui, cette séance se propose de présenter, à la lueur de la littérature scientifique, les données acquises et les incertitudes concernant quatre sujets d'interrogation en orthopédie dento-faciale, pour le chirurgiendentiste omnipraticien comme pour le spécialiste qualifié en ODF. De nombreux cas cliniques illustreront les aspects cliniques de ces différents sujets.

- Les extractions ou non de prémolaires.
- Le point sur plusieurs dispositifs intermaxillaires.
- Le point sur les méthodes permettant d'accélérer le traitement orthodontique, des corticotomies aux vibrations.
- La synthèse des données acquises sur la contention.

ODF: Points de vue

D69 - Récessions gingivales et orthodontie : rôle préventif ou risque avéré ? 30/11/18 - 9h/10h30

Responsable scientifique: Virginie Monnet-Corti Conférenciers: Isabelle Juzanx, Michel Le Gall

D79 - Les classes II chez l'enfant : quand traiter ? 30/11/2018 - 14h00/15h30

Responsable Scientifique: Claire Pernier Conférenciers: Maxime Rotenberg, Yves Bolender Objectifs:

- Connaître les modalités d'une prise en charge précoce ou plus tardive de la classe II chez l'enfant.
- Comprendre les avantages et les inconvénients propres à chacune de ces deux approches.
- Identifier les indications.

Résumé: Les classes II sont les malocclusions les plus fréquemment rencontrées au sein des cabinets d'orthopédie dento-faciale. Souvent dépistées en denture mixte, elles sont adressées précocement à l'orthodontiste qui est alors confronté à un dilemme: doit-il traiter immédiatement cette dysmorphose au prix d'une prise en charge de longue durée, puisqu'il devra interrompre son traitement pour le reprendre en denture permanente ou alors doit-il sursoir à tout traitement avant la denture définitive, exposant alors son patient, en cas de forme sévère, à un risque accru de fracture des incisives ou de harcèlement scolaire? Afin de répondre à cette question, nous avons invité deux conférenciers de talent qui vont s'appuyer sur la littérature et leur grande expérience professionnelle pour rappeler les modalités, avantages et inconvénients propres à chacune de ces deux approches thérapeutiques qui, loin de s'exclure, possèdent chacune leurs indications.

ODF: L'essentiel

E102 - Traitements esthétiques : aligneurs ou orthodontie linguale 01/12/18 - 11h/12h

Responsable Scientifique: Stéphane Barthélémi

Conférencière : Laila Hitmi

Objectifs:

- Faire le point sur les technologies actuelles en matière de solutions esthétiques en ODF.
- Comprendre les intérêts et les limites du traitement par aligneur.
- Comprendre les intérêts et les limites de l'orthodontie linguale.

Séance Société: SFODF

E94 - SAOS de l'enfant : du dépistage au traitement 01/12/18 - 9h/12h

Responsable scientifique: Olivier Sorel

Conférenciers : Marie-Françoise Vecchierini - Le SAOS de l'enfant : données actuelles sur le diagnostic et les thérapeutiques.

Jean-Baptiste Kerbrat - Le SAOS de l'enfant, de la respiration buccale à l'apnée : les signes fonctionnels à rechercher et à traiter.

Christine Boehm-Hurez - Le SAOS de l'enfant : indications et modalités des traitements orthodontiques.

Objectifs:

- Comprendre l'apport de la consultation orthodontique dans le dépistage du SAHOS de l'enfant.
- Situer la place du traitement orthodontique dans la stratégie thérapeutique globale.
- Connaître les traitements orthodontiques et fonctionnels et les bénéfices attendus.

Résumé: L'apnée du sommeil chez l'enfant est un trouble respiratoire fréquent, dont la prévalence est estimée entre 1,2 et 5,7 % et qui, en l'absence de traitement, peut entraîner des complications médicales sévères. Sa prise en charge multidisciplinaire est maintenant bien codifiée. Parmi les professionnels de santé, l'odontologiste et l'orthodontiste sont en contact avec un grand nombre d'enfants. Ils peuvent contribuer significativement chez l'enfant, d'une part, au dépistage précoce du SAHOS et à sa prévention et, d'autre part, à la prise en charge thérapeutique. La consultation orthodontique peut permettre d'identifier des signes et symptômes de SAHOS et orienter l'enfant vers des spécialistes (spécialiste du sommeil, ORL, pneumologue) pour confirmer le diagnostic et proposer une stratégie thérapeutique. Elle contribue à évaluer les anomalies morphologiques craniofaciales et fonctionnelles, facteurs de risque de SAHOS. Le traitement orthodontique, en présence d'anomalies morphologiques cranio-faciales, peut être proposé comme une approche thérapeutique spécifique s'intégrant dans une prise en charge pluridisciplinaire globale du SAHOS. Enfin, un certain nombre de facteurs fonctionnels associés ou aggravants comme la respiration buccale doivent être pris en compte.





9, 10, 11 ET 12 NOVEMBRE 2018 PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENFANT :

L'INTERCEPTION ODF ACTRICE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ MÉDICALE



AGENDA



FORMATION CONTINUE SFODF

Présentation de cas pour la titularisation (Locaux de la SFODF)

→ Jeudi 11 octobre 2018

L'exercice de l'ODF... une question d'organisation (Locaux de la



21º Journées de l'Orthodontie (Palais des congrès de Paris)

→ Du 9 au 12 novembre 2018



2^E JOURNÉE MULTIDISCIPLINAIRE SFODF/SFPIO

(Salon de l'Hôtel Westin, Paris)



CONGRÈS VIRTUEL IVOC

Jeudi 7 février 2019



CONFÉRENCE DE PRESTIGE SFODF - Chris CHANG

→ Jeudi 28 mars 2019



EOS / SFODF

91° réunion scientifique de la SFODF (Nice Acropolis)

→ 21 et 22 juin 2019



Les optimistes naïfs prennent pour du cynisme le manque de lucidité qui leur



Un orthodontiste politique



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Olivier Sorel.

ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE:

Philippe Amat, Guy Bounoure, Sarah Chauty, Alexandra Schaller, Karine Sifany.

Toute correspondance doit être adressée à la SFODF 15, rue du Louvre - Bât. 2, RdC - 75001 PARIS Tél.: 0143807226 - Fax: 0148880466 Courriel: sfodf@sfodf.org - Internet: www.sfodf.org

CRÉATION & RÉALISATION: Une2Couv - 0563336110



Dispositifs médicaux de classe lla réservés aux professionnels de santé - CE 0843. Merci de respecter les instructions d'utilisation disponibles sur simple demande : fr.info@americanortho.com. Pas de remboursement direct par les organismes d'assurance maladie

- Collage de tous les brackets métalliques et céramiques par photo-polymérisation
- Collage optimal grâce à sa viscosité medium
- Nettoyage facile grâce à sa visibilité sous exposition aux UV
- Immédiatement après la photopolymérisation l'arc peut être
- Stockage à température ambiante

AMERICAN ORTHODONTICS CORPORATION 03 89 66 94 80 | AMERICANORTHO.COM/FR

AMERICAN ORTHODONTICS